



Essonne Nature Environnement

ASSEMBLEE GENERALE 2014 5 AVRIL 2014 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2013

1 - Activité du Bureau et du Conseil d'Administration

Les organes de direction de la fédération (Conseil d'Administration et Bureau) se sont réunis 17 fois en 2013 (contre 12 fois en 2012, soit 5 réunions de plus). Le Bureau de la fédération s'est réuni 7 fois et le Conseil d'Administration 10 fois. Ces réunions sont, notamment, l'occasion de faire le point sur les représentations extérieures de la fédération.

2 - Représentations extérieures de la fédération

Au titre de l'agrément préfectoral qui lui a été renouvelé en 2012 et de l'habilitation à siéger dans les commissions départementales ayant à traiter de l'environnement, Essonne Nature Environnement siège dans plusieurs dizaines de commissions où elle est nommée par arrêté du préfet de l'Essonne.

Elle est notamment membre de la commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA), de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), du CODERST (Conseil départemental des risques sanitaires et technologiques), des Commission des sites Natura 2000 et de ses diverses formations, de la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CDNSP), de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) et de l'ensemble des Comités de suivi de site des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Dans chacune de ces commissions, la fédération défend le point de vue de la protection de l'environnement dans le cadre des orientations adoptées en Assemblée Générale et en Conseil d'Administration.

3 - Une influence accrue de la fédération

En 2013, Essonne Nature Environnement a vu son influence s'accroître avec sa nomination dans deux nouveaux organismes :

- le Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE) qui a été mis en place en juillet 2013. Le président d'Essonne Nature Environnement en a été élu Vice-Président en tant que représentant du collège de la vie associative.
- Essonne Nature Environnement a également été nommée au Comité Technique de la SAFER Ile-de-France qui donne son avis sur les transactions foncières dans le domaine agricole.

La fédération est également sollicitée de plus en plus fréquemment pour siéger, à la demande des communes, en tant que personne associée dans les commissions d'urbanisme.

4 - Relations avec les partenaires institutionnels

La fédération entretient des rapports réguliers avec ses partenaires institutionnels (Etat et Conseil général de l'Essonne), ainsi qu'avec les grands syndicats intercommunaux (SIREDOM, SIARCE, SIAHVY...) et avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Elle a ainsi rencontré à deux reprises en 2013 le chef de l'unité territoriale de la DRIEE en Essonne et participé au Jury du Prix Environnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Elle participe régulièrement aux réunions organisées par le Direction de l'environnement du Conseil général de l'Essonne. Elle est membre depuis 2012 de l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF).

5 - De nouveaux outils au service des associations adhérentes

En 2013, Essonne Nature Environnement a mis en place deux nouveaux outils au service de ses associations adhérentes :

- **L'Observatoire du contentieux**

Essonne Nature Environnement met à la disposition de ses adhérents un nouvel outil : l'observatoire du contentieux, destiné à recenser les actions menées par ses associations membres pour faire respecter le droit dans des domaines comme l'urbanisme, les installations classées, la lutte contre les pollutions... C'est la première fois en Essonne, et en Ile-de-France, qu'une telle base de données est constituée. Elle a pour vocation d'aider les associations à mener leurs propres actions juridictionnelles en leur fournissant des exemples concrets et vécus. Elle s'enrichira au fil des mois et des années des expériences des uns et des autres. Cet observatoire qui a été présenté lors de séance inaugurale du 40ème anniversaire de la fédération, le 5 octobre 2013, ne sera pleinement opérationnel que s'il est régulièrement alimenté par les associations adhérentes.

- **Le nouveau site internet d'Essonne Nature Environnement**

La fédération a mis en ligne le 5 octobre 2013 son nouveau site internet.

Destiné à faire connaître la fédération et ses prises de positions à l'extérieur, il est aussi conçu pour être, avec sa partie intranet, un outil de travail quotidien pour les associations adhérentes. Cet espace privé est réservé aux associations qui y trouveront une rubrique Actualités regroupant des articles sur l'action de la fédération et de ses associations adhérentes. Une rubrique Agenda permet de suivre au jour le jour l'action de la fédération et notamment les dates de réunion des organismes dans lesquels elle siège. Une rubrique Formation présentera le programme des formations qui seront organisées en 2014 par ENE. Une rubrique Carnet d'adresses contient les adresses mail des administrateurs. Une rubrique Fiches pratiques contient des documents de formation à télécharger, comme par exemple : "Comment rechercher sur internet des informations sur une installation classée ? "

6 - Communication externe

Essonne Nature Environnement a engagé en 2013 des actions de communication auprès de la presse et des médias essonniers. Cette action a été amplifiée en 2014, notamment à l'occasion du 40ème Anniversaire et du lancement du Pacte Environnemental Municipal d'ENE. En 2014, la fédération a fait l'objet de 6 articles dans la presse écrite, de 2 interviews radio et d'1 interview télévisée.

7 - Communication interne

La fédération a renforcé en 2013 ses liens avec ses associations adhérentes en organisant le 7 décembre 2013 une Journée des Présidents destinée à échanger sur l'ensemble des préoccupations des associations membres de la fédération. La fédération organisera une nouvelle journée des présidents en 2014. Le président et les administrateurs ont également participé aux manifestations organisées par les adhérents de la fédération : anniversaires d'associations, assemblées générales...

8 - Contentieux

Les anciens salariés de la Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques de l'Essonne ont engagé en 2013 auprès du Conseil des Prud'hommes une action à l'encontre de la fédération pour contester leur licenciement pour raison économique. Deux séances de conciliation ont eu lieu en juillet 2013. Deux séances de jugement sont prévues en avril et en octobre 2014. La fédération défend ses intérêts avec l'aide son avocat.

9 - 40ème anniversaire d'Essonne Nature Environnement

2013 a été l'année du 40ème anniversaire de la fédération. Cette commémoration qui a débuté par une séance inaugurale le 5 octobre 2013 au siège de la fédération s'est poursuivi tout au long de l'année 2014 et s'achèvera en octobre. Le programme comprend 5 manifestations décentralisées organisées avec les associations adhérentes sur des thèmes variés : le pacte environnemental municipal d'ENE (7 février 2014); la lutte contre les pollutions (8 mars 2014 à Sermaise); l'urbanisme et la forêt à Cheptainville (17 mai 2014); la place de la société civile dans les politiques environnementales de demain (13 juin 2014 à Epinay-sur-Orge); le site classé de la vallée de la Juine (11 octobre 2014 à Chamarande).

* *
*

Après avoir examiné l'activité fonctionnelle de la fédération, nous allons, comme l'an dernier, passer en revue son action par grands thèmes. Ces domaines sont classés par ordre alphabétique.

A comme Aérien

La lutte contre les nuisances aériennes est un dossier récurrent pour ENE, comme pour ses associations adhérentes. L'année 2013 aura vu de nouvelles offensives des pouvoirs publics pour augmenter le trafic aérien sur l'Ile-de-France. La fédération est restée vigilante et a agi en concertation avec les autres associations environnementales franciliennes. Elle a travaillé activement au succès du colloque organisé par Ile-de-France Environnement, le 12 octobre 2013, sur

le thème : "Moins de nuisances aériennes pour préserver la santé des Franciliens : le transport aérien en question." Ce colloque a réuni 180 personnes dans les locaux du Conseil Régional d'Ile-de-France. Essonne Nature Environnement y était présente avec de nombreuses associations adhérentes. Elle est cosignataire du communiqué de presse diffusé à cette occasion. La fédération a donné le 8 novembre 2013, un avis négatif à l'enquête publique sur le projet de construction d'un bâtiment de jonction à l'aéroport de Paris-Orly. Lutter contre les nuisances aériennes pour sauvegarder la santé des habitants continuera à être un axe fort de notre action.

A comme Air

Dans le domaine de la qualité de l'air, Essonne Nature Environnement s'attache à faire prendre conscience des conséquences du trafic aérien sur les pollutions aériennes.

Un thème particulièrement sensible à l'heure où la région a été récemment affectée par un important épisode de pollution atmosphérique. La fédération a participé à l'organisation de la manifestation "Le carnaval des asphyxiés" organisé le 1er février 2014 par Ile-de-France Environnement pour dénoncer la pollution de l'air dans la région francilienne.

A comme Agriculture

Essonne Nature Environnement poursuit son combat contre la consommation des espaces agricoles au sein de la CDCEA (Commission départementale de consommation des espaces agricoles) où elle siège avec une autre association environnementale du département : NaturEssonne. La fédération veille, avec les autres membres de la commission, à ce que les prescriptions des lois Grenelle imposant la densification des constructions pour éviter la surconsommation de terres agricoles soient appliquées. Cette commission composée de représentants de l'Etat, de représentants de l'agriculture, de personnalités qualifiées et d'associations environnementales donne souvent ses avis à l'unanimité. Bien que consultatifs, ses avis sont importants et figurent obligatoirement dans les dossiers d'enquête publique. En 2013, Essonne Nature Environnement a été nommée au Comité technique de la SAFER Ile-de-France. Elle est la seule association de défense de l'environnement à en faire partie. La participation à cet organisme qui donne son avis sur les tractations foncières agricoles nous permet d'être informés en avance sur certains projets. ENE qui est membre de COLOS (Collectif OIN Saclay) salue l'action constante et déterminée des associations qui a permis la sauvegarde de 2 340 hectares de terres agricoles sur le plateau de Saclay - sauvegarde actée dans le décret du 31 décembre 2013 délimitant la zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay.

A comme Aménagement du Territoire

2013 a été l'année du SDRIF : le schéma directeur de la région Ile-de-France. Ce document d'urbanisme conditionne largement l'avenir de notre région à échéance 2030. Il a été adopté définitivement par le Conseil régional et est opérationnel depuis décembre 2013. Essonne Nature Environnement a donné en avril 2013, au terme d'une large concertation avec ses associations adhérentes, un avis défavorable à ce schéma directeur. Notre position était abondamment argumentée et nous sommes convaincus que l'avenir nous donnera raison. Pour illustrer notre propos, citons quelques extraits du préambule de cet avis : *"La fédération Essonne Nature Environnement, Union départementale des associations de défense de la nature du département de l'Essonne, tient à rappeler en préambule qu'elle ne partage pas le point de vue de la région et de l'Etat sur la nécessité qu'il y aurait de à développer - à marche forcée - l'Ile de France, au motif allégué de lui maintenir son rang de capitale mondiale. Ce pré-supposé risque d'aggraver encore les conditions de vie des Franciliens - alors même que - comme le démontrent de nombreuses études -*

l'attractivité des métropoles tient, pour une large part, à leur qualité de vie." Un an après, il n'y a rien à retrancher ni à rajouter à cette position. Le SDRIF a été mis en application fin 2013 et il est désormais applicable aux documents d'urbanisme.

B comme Biodiversité

Essonne Nature Environnement est partenaire de l'association Biodiversité 91, fondée par notre président d'honneur, Claude Trescarte. Cette association oeuvre pour sensibiliser les élus et les habitants à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en place du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) dont nous regrettons que les prescriptions ne doivent qu'être "prises en compte" dans les documents d'urbanisme à compter du 21 avril 2014. Biodiversité 91 mène des actions d'informations à travers son blog (biodiversité91-over-blog.com) et travaille en partenariat avec les communes pour la réalisation d'actions de sensibilisation auprès des scolaires et des adultes.

D comme déchets

Dans le domaine des déchets, 2013 aura vu la fin de l'élaboration du PREDEC, Plan régional de prévention et de gestion des déchets de chantiers. Essonne Nature Environnement qui a été officiellement consultée sur l'élaboration du PREDEC en tant que fédération environnementale départementale, aurait souhaité que celui-ci fixe des objectifs plus ambitieux pour le recyclage des matériaux. Elle regrette également que la législation confie aux seuls maires le pouvoir d'autoriser des aménagements paysagers de petite taille et demande que ces installations relèvent désormais des installations de stockage de déchets inertes (ISDI). Cette position sera défendue dans l'enquête publique qui aura lieu d'ici la fin de l'année 2014. Rappelons également au chapitre des déchets que la fédération siège dans tous les Comités de suivi de site (CSS) des installations de traitement de déchets du département de l'Essonne : Massy, Varennes-Jarcy, Vert-le-Grand, Villejust. Essonne Nature Environnement est également membre du Comité technique de l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France) qui donne son avis avant publication sur les études menées par cet organisme.

E comme Eau

Dans le domaine de l'eau, la fédération a donné, le 6 juillet 2013, un avis sur le projet de Schéma de gestion et d'aménagement des eaux (SAGE) Orge-Yvette. Elle a également appuyé l'avis défavorable donné par deux de ses adhérents : l'Association intercommunale Saint-Vrain Environnement et Vallée de la Juine Nature Environnement à l'enquête publique sur la construction d'une nouvelle station d'épuration à Saint-Vrain dans le site classé de la vallée de la Juine. Essonne Nature Environnement a participé aux différentes commissions des syndicats intercommunaux d'assainissement dont elle fait partie, comme par exemple, le Comité de pilotage de renaturation de la rivière Essonne qui s'est réuni à plusieurs reprises en 2013.

Elle participe aussi aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) du département, à la CLE Nappe de Beauce et Orge/Yvette. Elle est membre du Comité Inter-SAGE Beauce / Orge / Yvette.

E comme édition

Essonne Nature Environnement a repris la publication de documents de travail pour ses adhérents : L'Observatoire du contentieux en Essonne de Jean-Pierre Moulin et la fiche pratique de Jean-François Poitvin sur la recherche d'informations sur les installations classées. Ces documents sont téléchargeables à la rubrique Fiches pratiques de l'espace privé du site internet de la fédération.

F comme Forêt

Essonne Nature Environnement siège dans les commissions de suivi des massifs forestiers, comme, par exemple, le Comité de pilotage de la Charte forestière de territoire du massif de Sénart qui s'est réuni en juillet et en novembre 2013. La fédération a donné son avis sur le 2ème Charte forestière du massif de Sénart.

G comme gaz et huiles de schiste

La position de notre fédération est claire et connue : nous sommes opposés à l'utilisation de la technique de la fracturation hydraulique pour la recherche et l'exploitation d'huiles et de gaz de schiste et notamment dans le département de l'Essonne. Cette position a été réaffirmée à plusieurs reprises auprès des représentants de l'Etat dans le département. Essonne Nature Environnement a participé à la manifestation organisée en octobre 2013 au Plessis-Pâté et à Vert-le-Grand devant les installations de la société Vermillon.

Grand Stade de Rugby

La fédération a créé en 2013 un groupe de travail chargé d'élaborer une position sur le projet de Grand Stade de Rugby à Ris-Orangis. Cette position qui soulignait les handicaps du projet a été transmise à la Commission du Débat Public en février 2014 et largement diffusée sur son site internet.

I comme Installations Classées

Essonne Nature Environnement siège dans les Comités de suivi de site des installations classées, et notamment dans un nouveau CSS créé en 2013 pour suivre les Sites SFDM de Cerny et des environs classés Seveso. La création de ce Comité de site est largement due à l'action conjointe des associations environnementales, des élus et des habitants réunis au sein de l'association DEPHY RD 191 au bureau de laquelle siège ENE.

N comme Nucléaire

Essonne Nature Environnement siège à la Commission locale d'information (CLI) des installations nucléaires du Plateau de Saclay. Notre représentante, Michèle Loeber, y est notamment particulièrement attentive à l'information des habitants.

P comme Pollution

Dans le cadre de sa mission, Essonne Nature Environnement a porté plainte contre X en avril 2013 avec la FAVO et Vivre à Forges auprès du Procureur de la République pour pollution aux PCB de la rivière Prédecelle. Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de l'Essonne et la fédération a été entendue dans ce cadre par la gendarmerie de Limours le 10 janvier 2014.

R comme risques sanitaires et technologiques

Essonne Nature Environnement siège au Comité départemental des Risques sanitaires et technologiques (CODERST) qui s'est réuni à 10 reprises en 2013. Cette commission est notamment amenée à donner des avis sur les installations classées. La fédération y a suivi en 2013 le dossier de la casse auto Dullin à Corbeil-Essonnes. Essonne Nature Environnement est intervenue pour demander au préfet une particulière vigilance sur cette installation particulièrement gênante pour le voisinage. Essonne Nature Environnement participe également aux organes chargés d'élaborer les Plans de Protection des Risques Technologiques (PPRT). A ce titre, en 2013, la fédération a siégé dans celui chargé d'élaborer le PPRT du site Herakles à Vert-le-Petit et de celui de SFDM à Cerny.

S comme Sites Classés

La fédération est intervenue plusieurs reprises pour s'opposer à la réalisation d'une station d'épuration à Saint-Vrain dans le site classé de la vallée de la Juine. La construction d'équipements dans les sites classés est un problème que l'on rencontre de plus en plus fréquemment et sur lequel elle restera très vigilante.

U comme Urbanisme commercial

Essonne Nature Environnement siège à la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) où notre représentant fait valoir le point de vue de l'environnement et du développement durable dans les dossiers qui sont soumis à la commission.

Annexe

Avis

rendus par Essonne Nature Environnement en 2013

- Avis à l'enquête publique sur le Tram-Train Massy / Evry (11 février 2013)
- Avis à l'enquête publique sur le SDRIF 2013 (4 mai 2013)
- Avis à l'enquête publique sur le SAGE Orge - Yvette (6 juillet 2013)
- Avis à l'enquête publique sur le projet de construction d'un bâtiment de jonction de l'aéroport de Paris-Orly (8 novembre 2013)

Glossaire

CDAC : Commission départementale d'aménagement commercial
CDCEA : Commission départementale de consommation des espaces agricoles
CDCFS : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage
CESEE : Conseil économique, social et environnemental de l'Essonne
CLE : Commission locale de l'eau
CLI : Commission locale d'information
CODERST : Conseil départemental des risques sanitaires et technologiques
COLOS : Collectif OIN Saclay
CSS : Comité de suivi de site
DRIEE : Direction régionale de l'industrie, de l'énergie et de l'environnement
IDFE : Ile-de-France Environnement
ISDI : Installation de stockage de déchets inertes
PLU : Plan local d'urbanisme
PREDEC : Plan régional de prévention et de gestion des déchets de chantiers
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAGE : Schéma de gestion et d'aménagement des eaux
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SDRIF : Schéma directeur de la région Ile-de-France
SIARCE : Syndicat intercommunal d'aménagement et de restauration de cours d'eau
SIAHVY : Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette
SIREDOM : Syndicat intercommunal pour la revalorisation des déchets et des ordures ménagères
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE LA NATURE DE L'ESSONNE

Téléphone : 09 62 09 24 45 - 14 rue de la Terrasse - 91360 Epinay-sur-Orge

ASSOCIATION LOI DE 1901 AGREEE PAR LE PREFET DE L'ESSONNE ARRETE N° 2012-DDT-SE 625 du 20 décembre 2012

Habilitée à participer au débat sur l'environnement arrêté préfectoral n° 2012-DDT-SE 316 du 17 juillet 2012

le courrier doit être adressé à Monsieur le Président - ENE - 14 rue de la Terrasse - 91360 Epinay sur Orge

Siret 785165630 00027 APE 913 E

adnessonne@orange.fr